

LA REVUE

DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES RUMILLY TERRE DE SAVOIE 1^{er} SEMESTRE 2022

DOSSIER SPÉCIAL p.4

MOBILITÉS ACTIVES

Ça bouge sur le territoire !



L'ACTU

On se jette à l'eau
Centre aquatique
intercommunal

p. 3

CE QUI CHANGE

Biodéchets
Le tri nécessaire à
la source

p. 10

RENDEZ-VOUS

Ciné d'été
La programmation
2022

p. 14



INFOS

En raison de la pénurie de papier qui touche le monde de l'imprimerie, la Communauté de Communes a pris la décision de changer exceptionnellement de papier pour cette édition.

ÉDITO

LA REVUE #5

Éditée par la Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie

3 place de la Manufacture - BP 69
74 152 Rumilly Cedex - France
Tél : 04 50 01 87 00
contact@rumilly-terredesavoie.fr

- Parution : juillet 2022
- Directeur de la publication : Christian HEISON
- Conception éditoriale & graphique : Manon COULIN - Service communication
- Coordination du projet : Service Communication
- Crédit photos : Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie - Kenny Cerou - Laurent Madelon - Sibra - Adobe Stock
- Impression : Imprimerie Gutenberg
- Tirage : 14 700 exemplaires

Remerciements à l'ensemble du personnel de la Communauté de Communes pour leur implication dans la réalisation de ce magazine.

INFOS

Vous souhaitez suivre l'actualité de votre territoire ?

Rendez-vous sur www.rumilly-terredesavoie.fr



/ L'ACTU

ON SE JETTE À L'EAU

POUR LE PROJET DE CENTRE AQUATIQUE INTERCOMMUNAL

Projet phare du mandat politique actuel, le projet de centre aquatique intercommunal suit son cours. Retour sur les contours de ce projet et sur l'état actuel d'avancement.

Parmi les 6 projets prioritaires de mandat, la Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie souhaite engager la construction d'un espace aquatique à destination du grand public et des associations sur son territoire.

UN ACCOMPAGNEMENT DE L'ÉTUDE À LA LIVRAISON

Afin d'être accompagnée dans la réalisation de ce projet, la Communauté de Communes a fait appel au groupement ESPELIA en qualité d'Assistant à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) en novembre dernier.

L'accompagnement est scindé en 2 étapes :

- **Une première phase**, pour définir les contours du projet en procédant à une analyse des sites potentiels et une analyse des besoins sur le territoire.
- **Une deuxième phase**, pour l'accompagnement à la réalisation du projet selon le scénario choisi.

UN VOTE DÉTERMINANT

Lors du conseil communautaire du 26 septembre prochain vos élus communautaires devront s'exprimer sur l'emplacement du futur centre aquatique intercommunal. Ce vote mettra fin à des années de discussion et lancera concrètement la réalisation d'un équipement très attendu par les habitants, les associations, et les élèves de nos écoles, collèges et lycées.

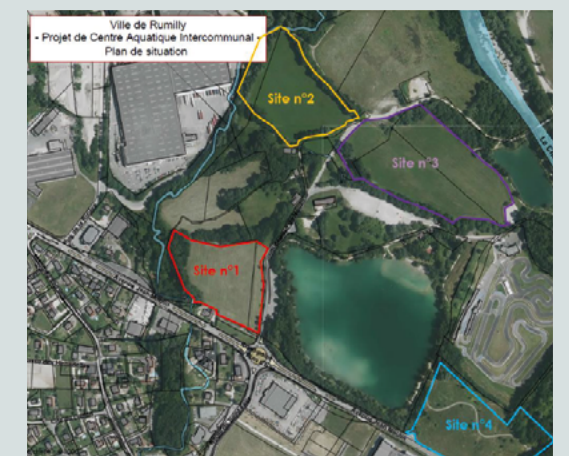
Beaucoup d'études ont été réalisées pour aider à la décision et nous pourrions encore pendant des années tergiverser sur ce projet. Mais en l'inscrivant parmi les projets prioritaires du mandat, les élus communautaires avaient affirmé leur volonté de passer de l'abstrait au concret et de voir cette équipement se construire dans ce mandat. Nous serons en septembre à une étape clé pour tenir cet engagement.



PLUSIEURS SITES À L'ÉTUDE

Dans la suite des discussions engagées au sein de la Communauté de Communes et de la Ville de Rumilly depuis 2012, il a été fait le choix d'étudier techniquement, 5 sites d'implantation du futur centre aquatique : un premier site sur l'emplacement actuel de la piscine communale de Rumilly, et 4 autres sites situés autour du plan d'eau.

Les 5 sites ont fait l'objet d'analyses techniques définissant des critères objectifs, comme l'insertion urbaine, l'accessibilité, la proximité des usagers ou encore des critères plus techniques comme les contraintes liées aux sites, leurs situations par rapport aux risques et la qualité du sol ou encore les enjeux environnementaux.





DOSSIER SPÉCIAL - TERRE DE MOBILITÉ

MOBILITÉS ACTIVES

ÇA BOUGE SUR LE TERRITOIRE !

Actrice de la mobilité sur son territoire, la Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie mène plusieurs actions et projets en faveur des mobilités actives !

Découvrez sans attendre l'ensemble de ces projets dans ce dossier spécial.



LE SAVIEZ-VOUS ?

7,4 KM

C'est la distance moyenne des déplacements en voiture à l'intérieur du territoire

ce qui équivaut à 25 minutes à vélo !

Source : CEREMA, enquête Déplacements Haute-Savoie - 2017



PAROLE D'ÉLU

Roland LOMBARD
Vice-Président en charge des transports et des mobilités

« Les effets du changement climatique sont désormais concrets, ils nous impactent tous. Pour combattre ce fléau et au-delà de l'engagement personnel des citoyens, les pouvoirs publics doivent aussi être à la tâche voire montrer l'exemple. »

À ce titre la Communauté de Communes s'engage de manière très volontariste sur le sujet dans son territoire tant la mobilité du quotidien pèse lourd dans les émissions annuelles de carbone. L'alternative au tout-voiture individuel et à l'énergie uniquement carbonée passera par des solutions de mobilités plus diversifiées : train, bus, vélo, marche à pied, autopartage, covoiturage... nombreuses sont les solutions alternatives, plus respectueuses de notre environnement et bénéfiques pour notre bien-être.

En application pratique de cette volonté affirmée, de nouveaux services, que vous découvrirez dans ces pages, sont ou seront lancés et expérimentés pour répondre à ce défi majeur : J'yvélo, développement du réseau J'ybus, mais aussi du service Citiz...

Sans compter les autres projets qui sont à l'étude afin qu'au plus tôt sur notre territoire et en lien étroit avec les collectivités voisines, chacun puisse disposer d'un accès à une offre de mobilité plus vertueuse et durable.

Nous avons tous un rôle à jouer dans cette période difficile, des changements profonds de nos comportements et de nos modes de déplacements sont nécessaires ; alors unissons nos forces et nos énergies et avec la Communauté de Communes unissons-nous sous la même bannière :

« J'y vais autrement ! »

INFOS

AGENCE J'YVÉLO EN GARE DE RUMILLY
Du mardi au vendredi : 10h à 13h | 14h30 à 19h
Samedi : 9h à 13h

...Et le petit + pour les cyclistes : une pompe à pied et des outils en libre-service devant l'agence J'yvélo !

DÈS CET ÉTÉ ROULEZ SANS CONTRAINTE DANS L'ALBANAIS AVEC J'YVÉLO !

TOUS EN SELLE !

J'yvélo vous propose, dès cet été, tous les services autour du vélo :

- Praticants confirmés ou novices, il y en aura pour tous les usages : 60 vélos électriques ou classiques et leurs accessoires.
- Des locations à la demi-journée, à la semaine ou sur plusieurs mois... selon vos envies et sans contraintes !
- Des vélos robuste, faciles d'utilisation et confortables, aux couleurs de Rumilly Terre de Savoie.
- Famille nombreuse ? Louez aussi tous nos accessoires indispensables : remorques, casques adultes et enfants, vélo cargo, porte bébé...
- Des tarifs accessibles à tous et réduits pour les utilisateurs des transports publics : abonnés J'ybus, Citiz, TER...

J'YVÉLO, UN PROJET PARTENARIAL

- Les travaux dans la gare de Rumilly se sont déroulés en partenariat avec la SNCF, propriétaire du bâtiment.
- Le service est exploité par l'Agence Écomobilité Savoie-Mont-Blanc, opérateur de nombreux services vélos dans les deux Savoie.
- La Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie organise et finance le service. Elle prend en charge tous les investissements nécessaires : parc de vélos, locaux, équipements et outillage.
- Le Département de la Haute-Savoie a subventionné une partie du projet de la vélostation.

DE LA LOCATION, MAIS PAS QUE...

Vous n'osez plus sortir votre vieux vélo ? Votre nouveau vélo électrique a besoin d'une révision ?

Pas d'inquiétude ! J'yvélo c'est aussi un atelier pour l'entretien et la réparation de tous les vélos : révision complète, freins, pneus, transmission... on s'occupe de tout.

Donnez une chance à votre vélo de vous retrouver en cas de vol

J'yvélo vous propose le marquage **Bicycode®** : un numéro gravé sur le cadre de votre vélo sera référencé dans une base de données nationale et facilitera sa restitution en cas de vol.

Finis les bouchons avec les consignes J'yvélo

Sécurisez le stationnement de votre vélo dans nos consignes situées en entrée de ville à Rumilly et combinez facilement voiture + vélo !

2 consignes situées :

- Avenue Franklin Roosevelt
- Près de la Base de Loisirs des Pérouses



© CCRTS

J'YVÉLO DANS VOS COMMUNES

Tout au long de l'année, l'équipe J'yvélo se déplacera dans les communes du territoire pour des animations autour du vélo : tests, contrôles techniques, animations jeune public...

CITIZ,

L'AUTOPARTAGE AU SERVICE DES MOBILITÉS ACTIVES



RENCONTRE AVEC

Olivier

Utilisateur Citiz depuis 7 ans

« Je suis très satisfait de ce service, je pense que c'est une très bonne initiative, qui permet d'avoir accès à un véhicule de manière assez souple, sans trop de contraintes et avec un coût relativement limité »

J'habite à Rumilly depuis une dizaine d'années, dans le quartier de la gare et je me rends quotidiennement à Annecy pour aller travailler à Pringy.

- Pourquoi utilisez-vous le service Citiz ?

J'utilise le service Citiz depuis 2015 parce que j'ai décidé de me rendre au travail en utilisant le train et le vélo [au lieu de la voiture, ndlr]. Le fait d'avoir le service Citiz à proximité de la gare d'Annecy a sécurisé ma décision puisque je savais que quoi qu'il arrive je pourrais prendre un véhicule à proximité de la gare pour rentrer à la maison le soir.

- Et depuis, votre usage a-t-il évolué ?

Mon usage a évolué avec le fait qu'il y ait un véhicule sur Rumilly. [Cela] peut me permettre de l'utiliser pour faire des courses un peu lourdes à Rumilly, ou pour un usage de loisir, aller au cinéma par exemple à Aix-les-Bains ou Annecy.

Avant dans notre foyer nous avions deux voitures. [Le fait] d'utiliser le train plus le vélo m'a permis entre autres de vendre une des deux voitures.

- Que pensez-vous de la prise en main du service ?

[Citiz] offre une solution très souple pour avoir un véhicule rapidement. Par exemple ça m'arrive d'arriver à la gare et d'être en retard pour le dernier train. Du coup j'utilise mon téléphone pour réserver. En quelques minutes je peux disposer d'un véhicule donc c'est une grande souplesse pour les trajets du quotidien.

Pour les paiements l'avantage que je vois est que le coût est directement lié au kilométrage réalisé. On paie pour ce qu'on utilise et l'essence est comprise.

« En deux mots, souplesse et simplicité ! »

INFOS

VOIR L'INTERVIEW COMPLÈTE

Rendez-vous sur le site internet de la communauté de communes, Rubrique Transport & Mobilités > Citiz, voiture libre-service

UNE VOITURE, ÇA COÛTE CHER, SURTOUT QUAND ELLE NE ROULE PAS !

En moyenne, un Français dépense 4 700 € par an dans les frais liés à son véhicule*.

Vous n'utilisez pas votre véhicule tous les jours pour aller travailler ? Alors il est possible que le service d'autopartage Citiz vous revienne moins cher que de posséder un véhicule.

■ Vous habitez le cœur de ville de Rumilly ?

Un véhicule partagé Citiz est déjà disponible près de chez vous !

Le principe : disponible 24h/24 et 7j/7 ; je réserve le véhicule pour la durée de mon choix puis je paye mes réservations en fin de mois en fonction du nombre de kilomètres parcourus et du temps de réservation du véhicule (le carburant est compris !).

Le + : j'ai accès à plus de 1 700 véhicules dans 170 villes de France, de la citadine à l'utilitaire XXL !

■ Vous habitez sur une des 17 communes du territoire et votre véhicule est récent ?

Faites des économies en le partageant avec d'autres utilisateurs Citiz.

Le + : assurance, entretien, stationnement... Citiz s'occupe de tout !

Je me lance : <https://alpes-loire.citiz.coop/ma-chere-auto>

* Achat, essence, assurance, entretien...



© CCRTS

UN JOUR AVEC...



ZOOM SUR UN MÉTIER

Kenny CEROU

Responsable des sentiers à la Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie

- En quoi consiste ton travail ?

« Je m'occupe des sentiers de randonnées. Pour être un peu plus précis, mon travail consiste en la mise en œuvre du schéma directeur de la randonnée en lien avec le Plan Départemental des itinéraires de Promenades et de Randonnées (PDIPR).

Ce schéma directeur, c'est un document qui référence et planifie les actions sur tous les itinéraires de randonnée de la Communauté de Communes. Aujourd'hui ce schéma est terminé, nous travaillons actuellement à sa suite.

De façon plus concrète, j'assure la gestion « administrative » des sentiers, avec les commandes de mobilier et demandes de subvention, la vérification de l'état foncier des chemins, c'est-à-dire qu'ils soient privés ou publics. S'ils sont privés, alors je prends contact avec les propriétaires pour leur présenter le projet et mettre en place des conventions de passages, l'idée étant de trouver une solution qui convienne à tout le monde.

Ensuite, il y a toute la partie « terrain » avec la création des plans de balisage. Chaque élément posé est géoréférencé et possède une fiche balisage sur laquelle on retrouve une photo de l'emplacement exact, le type de mobilier à commander, l'accessibilité, ... Et enfin, une fois ce travail terminé je coordonne la pose du balisage. »

- Justement, comment est organisée la pose du balisage ?

« Aujourd'hui, selon l'ampleur des travaux, la pose du mobilier de balisage est assurée par une entreprise privée spécialisée dans le domaine. Pour des travaux d'envergure moins importante c'est le Chantier Local d'Insertion du Grand Annecy basé à Saint Felix qui réalise la prestation, et enfin il m'arrive aussi régulièrement d'effectuer quelques petits travaux. »

- Quelle est ta boucle préférée ?

« J'ai un petit faible pour la Montagne des Princes, c'est un massif très agréable avec de nombreuses vues sur les massifs alentours, sur le défilé du Val de Fier avec toujours le Mont Blanc qui veille ! Dernièrement, on a balisé plusieurs nouveaux itinéraires et notamment « Les collines de l'Albanais » qui parcourt un grand nombre des communes de la Communauté de Communes, on y trouve là encore de supers points de vue sur les montagnes alentours et le territoire intercommunal. »

- Ou trouver les informations sur les sentiers ?

« Actuellement nous sommes en train de créer des fiches randos pour les nouveaux itinéraires qui en sont dépourvus, elles seront disponibles très bientôt à l'Office de Tourisme, et plus globalement, toutes les informations sur les sentiers sont déjà présentes sur leur site internet : www.rumilly-tourisme.com »

À LA DÉCOUVERTE DES CHEMINS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Dans le cadre de son 1^{er} schéma directeur de la randonnée, Rumilly Terre de Savoie finalise le développement et la valorisation de ses itinéraires de balades et de randonnée.

Ce schéma a permis la mise en place et la gestion de :

- 9 boucles pédestres
- 10 boucles VTT (intégrées au site VTT de l'Albanais, labellisé par la Fédération Française de Cyclisme).

Pour retrouver les informations de ces itinéraires de randonnée, rendez-vous sur le site internet de notre Office de tourisme, rubrique « Découvrir », « activités et loisirs ».

Dans la continuité de ce premier schéma directeur de la randonnée, la Communauté de Communes et les communes travaillent de concert à la programmation de nouvelles actions sur les sentiers.

Différents sujets sont abordés, comme la création de nouveaux itinéraires pédestres et VTT, la création d'une offre de randonnée à destination des cavaliers. La valorisation des sentiers existants et la connexion de ces derniers entre eux et avec les territoires voisins sont également des points importants.

Aussi, l'uniformisation du balisage à l'échelle de l'intercommunalité paraît essentielle pour faciliter l'orientation des randonneurs.

La crise sanitaire que l'on connaît a rappelé à chacun l'importance d'avoir un accès à la nature. Ainsi, suite aux différentes restrictions, nous avons pu constater une hausse significative des habitants sur les sentiers de randonnée. Les itinéraires empruntent parfois des chemins privés (avec autorisation des propriétaires), aussi il est important que chacun reste sur les itinéraires balisés, et respecte les milieux traversés.

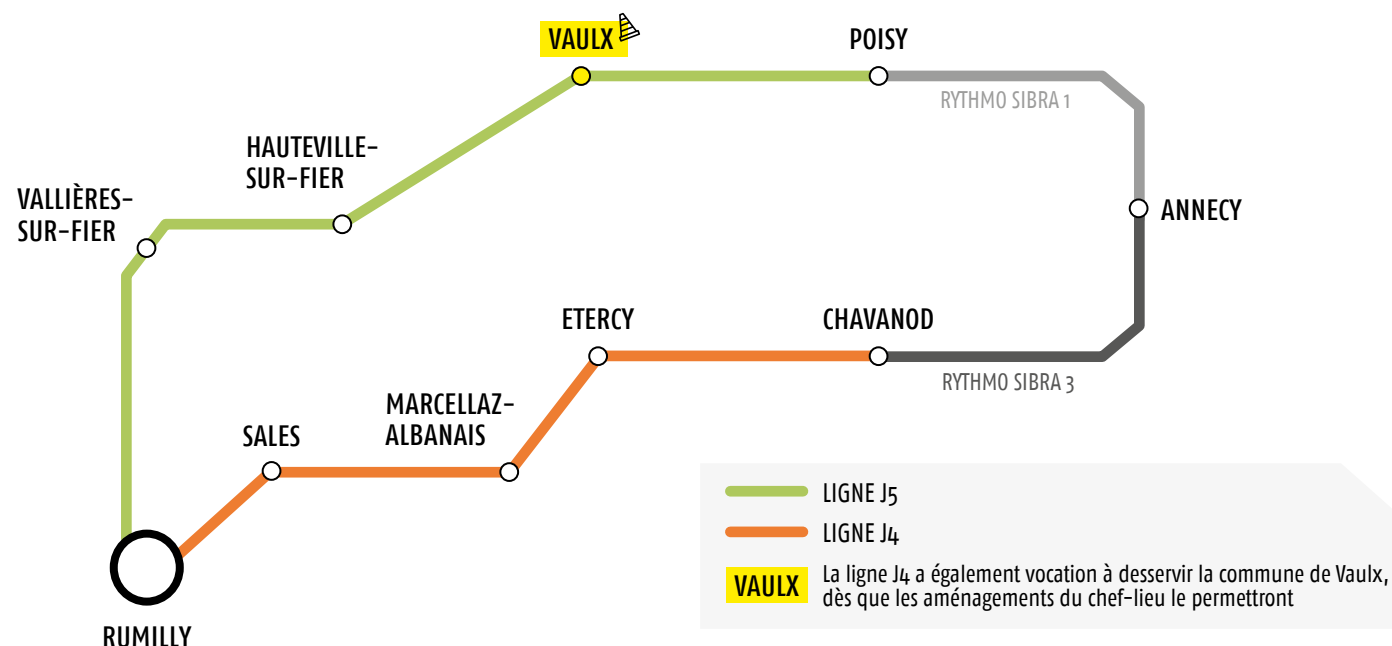
ÇA ROULE EN ALBANAIS !

DEUX NOUVELLES LIGNES : J4 & J5

Vous les attendiez ? Ils arrivent ! Les J'ybus sillonneront bientôt l'Albanais avec deux nouvelles lignes régulières Rumilly-Poisly et Rumilly-Chavanod !

À partir de quand ? Le projet a été voté lors du conseil communautaire du 27 juin dernier. Les nouvelles lignes circuleront dès janvier 2023 !

L'objectif ? Étendre le service J'ybus à de nouvelles communes du territoire et ainsi vous proposer des alternatives à la voiture particulière pour vos déplacements.



UN NIVEAU DE SERVICE ACCENTUÉ

Les lignes J4 et J5 circuleront **toute l'année du lundi au vendredi, de 6h45 à 20h environ**, avec un passage toutes les 1h40 environ.

POUR EMPRUNTER CES LIGNES, RIEN DE PLUS SIMPLE !

Il suffira de vous munir d'un titre de transport J'ybus, en vente à l'accueil J'ybus de la Communauté de Communes et chez nos dépositaires, ou directement dans l'autocar.

PROMOUVOIR L'INTERMODALITÉ !

Les cars seront équipés de systèmes d'emport vélo avec assistance.

Assiquoi ? En clair, vous pourrez accrocher facilement votre vélo ou vélo à assistance électrique à l'arrière du véhicule sans avoir à le porter. Et pas de panique, la Communauté de Communes vous accompagnera pour la prise en main de l'installation !



INFOS

DES ITINÉRAIRES EXISTANTS

Ces itinéraires sont ceux sur lesquels circulaient déjà les lignes de car historiques 32 et 33. Ces lignes assurent aussi le transport scolaire de certains élèves du territoire vers les établissements d'Annecy.

ET SI JE VEUX ALLER À ANNECY ?

La ligne J4 permettra une correspondance à Poissy avec la ligne Rythmo 1 du réseau Sibra en direction d'Annecy. Avec la ligne J5, il sera possible de faire une correspondance à Chavanod avec la ligne Rythmo 3. Comme les lignes Rythmo ont une fréquence de 10 minutes, pas de prise de tête sur les horaires !

TRIER SES BIODÉCHETS TROP FACILE !

LES BIODÉCHETS, QU'EST CE QUE C'EST ?

Les biodéchets sont constitués des déchets de cuisine et de table ainsi que les déchets végétaux (provenant d'espaces végétalisés).

Le gisement des déchets de cuisine et de table représente **30% du poids de nos ordures ménagères**.

A l'échelle de la Communauté de Communes cela représente **2 250 tonnes par an** déposées dans les ordures ménagères destinées à l'incinération, soit **69 kg par habitant et par an**.

LE PLAN LOCAL DE PRÉVENTION DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS

Le PLDPMA a pour but la mise en œuvre d'un ensemble d'actions visant à atteindre les objectifs définis à l'issue du diagnostic du territoire, notamment en matière de réduction des Déchets Ménagers et Assimilés (DMA).

Les objectifs sont les suivants :

- Atteindre les objectifs de la Loi Transition Énergétique pour la Croissance Verte (LTECV),
- Maîtriser les coûts de gestion des déchets,
- Être en cohérence avec les programmes nationaux et régionaux de prévention des déchets,
- Constituer une feuille de route permettant de structurer les actions de la prévention des déchets, accessible au grand public et à ses partenaires,
- Communiquer sur les actions menées par Rumilly Terre de Savoie en matière de prévention et valorisation des déchets auprès des usagers du service.

LE CALENDRIER DE LA DÉMARCHÉ

La Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie engage en 2022 l'élaboration du PLPDMA pour une approbation fin 2023.

LE TRI NÉCESSAIRE, À LA SOURCE !

Dans le cadre de son Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA), la Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie doit répondre à l'objectif de diminution de 15% des déchets produits par les ménages d'ici à 2030 par rapport à 2010.

De plus, la loi AGECE de 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire prévoit qu'à compter du 1^{er} janvier 2021, tous les producteurs de biodéchets seront tenus de mettre en place un tri à la source de ces déchets.

COMMENT RÉPONDRE À CETTE OBLIGATION ?

La Communauté de Communes va permettre la gestion des biodéchets grâce à la mise en place de solutions de proximité pour ses usagers. En effet, suite à une étude menée par le SIDEFAGE en 2021, Rumilly Terre de Savoie a souhaité privilégier sur son territoire un scénario « tout compostage », plus cohérent économiquement et environnementalement, permettant un retour au sol local et proche des ménages.

Les objectifs de ce déploiement pour le territoire sont :

- La distribution de **5700 composteurs individuels** pour les ménages résidant en maison individuelle.
- L'installation de **200 sites de composteurs partagés** pour les ménages résidant en habitat collectif.
- Le déploiement de sites en établissement.

UNE MISE À DISPOSITION GRATUITE DE COMPOSTEURS

À ce jour, une phase d'expérimentation est en cours sur deux communes volontaires. Il sera ensuite proposé aux usagers de s'équiper gratuitement auprès de la collectivité d'un composteur en plastique 100% recyclé et recyclable. Les foyers résidant en habitat collectif se verront proposer de participer à du compostage partagé au pied de leur immeuble ou dans leur quartier.

Le déploiement sera progressif avec une mise à disposition des composteurs individuels et l'installation de sites de compostage partagé sur les 3 prochaines années.

Un accompagnement, de la part de la collectivité, fort et de proximité sera mis en place auprès des usagers dans le même temps que le déploiement. Les élus et les services ont conscience des modifications importantes de comportements que cette obligation implique et mettront en œuvre les moyens nécessaires à sa réussite avec l'implication et l'écoute de tous.

RETOUR SUR LES RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE

Vous avez été **1 032 participants** à répondre à l'enquête concernant la future recyclerie du territoire.

Autant d'hommes que de femmes, avec une représentativité des 17 communes du territoire.

Merci à vous !

OBJETS SOUHAITÉS ? OBJETS DONNÉS ?



Le **gros mobilier** est en première place **des achats les plus attendus** dans la recyclerie.

Suivi des outils de bricolage & de jardinage !



Les **vêtements** sont les principaux **dons envisagés**.

Suivi des livres, CD-DVD, jeux & du multimédia (lecteurs, écrans...).

LES SERVICES ATTENDUS ?



Des **ateliers de réparation, transformation** pour les objets ou matériel personnel animés par les salariés de la structure.



Un **point d'apport** pour les dons d'objets et produits devenus inutiles.

THÉMATIQUES ATTENDUES DES ATELIERS ?



Des **ateliers DIY** (Do It Yourself), **bricolage**.

Suivi d'ateliers couture, rénovation, menuiserie ou encore réparation de vélos !

SAVE THE DATE

ZONE DE GRATUITÉ - 24 septembre 2022
Salle des fêtes de Rumilly

Cette journée a pour but de donner une deuxième vie à des objets en bon état mais qui ne servent plus dans le foyer où ils se trouvent.

ENTREZ DANS LA RONDE

... DE LA FUTURE RECYCLERIE !

La Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie porte un projet de création d'une recyclerie sur le territoire. Il s'agit d'une part de proposer des alternatives de consommation sur le territoire à bas prix en complément de l'offre déjà existante et d'autre part de permettre la création d'emplois et de favoriser l'accès ou le retour à l'emploi.

UNE RECYCLERIE, C'EST QUOI ?

Une recyclerie est une structure favorisant le réemploi d'objets et dont l'objectif est d'offrir une seconde vie aux objets pour leur éviter de finir à la poubelle ou à la déchèterie.

Ce type de projet s'inscrit dans une démarche écologique, sociale et économique. Le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas ! La règle des 3 R s'applique parfaitement au fonctionnement d'une recyclerie :

- Réduire nos déchets en consommant différemment ;
- Réutiliser les objets ;
- Recycler (donc trier) les objets recyclables.

VOTRE AVIS, NOTRE MEILLEUR ATOUT !

Dans ce contexte, la collectivité a réalisé cette année une étude de faisabilité pour étudier les possibilités d'implantation de cette recyclerie.

Au cours de cette étude, la Communauté de Communes a recueilli l'avis de la population grâce à **une enquête en ligne** diffusée en début d'année 2022. Cette enquête a permis d'avoir un aperçu des pratiques et des intérêts pour l'implantation d'une structure de ce type sur le territoire.

Une **réunion d'information et d'échange** a eu lieu mercredi 23 mars 2022 à Sales pour présenter le projet et les premiers éléments d'analyse de l'enquête.

ET LA SUITE ?

Le projet se poursuit et continue d'être étudié par la Communauté de Communes en lien avec la ville de Rumilly, avec notamment les phases d'acquisition d'un terrain et de désignation d'un maître d'œuvre.



Réunion d'information et d'échange du 23 mars 2022

UN CONTRAT AU SERVICE DU TERRITOIRE

La Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie a été le premier EPCI de Haute-Savoie à le signer en novembre 2021.

LE CONTRAT DE RELANCE ET DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE (CRTE)

Pour accélérer la relance et accompagner les transitions écologique, démographique, numérique et économique dans les territoires, le Gouvernement a proposé aux collectivités territoriales un nouveau type de contrat : le Contrat de Relance et de Transition Écologique (CRTE). Ce dernier est composé d'un diagnostic du territoire ainsi que d'un plan d'actions composé de divers projets.

La Communauté de Communes a recensé à ce jour **53 projets**, répartis sur 7 axes passant de la création d'une recyclerie sur le territoire à la réalisation d'une étude sur la valorisation du Mont Clergeon.

DES AIDES POUR L'ÉLABORATION DES PROJETS

Le Gouvernement a alors mis en place, à la suite de la signature, une plateforme de centralisation des aides pour permettre aux collectivités d'être accompagnées dans l'élaboration de leurs projets.

PROCHAINE ÉTAPE ?

La prochaine étape consistera en la mise à jour du tableau de bord de ces 53 projets afin de réaliser un premier bilan sur leur avancement. Cette étape se tiendra lors du second semestre 2022.

FRESQUE DU CLIMAT

UNE PREMIÈRE SENSIBILISATION AUPRÈS DES ACTEURS PUBLICS DU TERRITOIRE

La Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie développe un Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) sur son territoire, qui déclinera une véritable politique climatique et énergétique locale du territoire.

UNE SENSIBILISATION RÉALISÉE DE FAÇON LUDIQUE

Dans le cadre du lancement du Plan Climat Air Énergie Territoire, la Communauté de Communes a proposé aux élus du territoire de participer à un premier atelier de sensibilisation aux enjeux du changement climatique, le lundi 4 avril dernier.

Les élus présents ont eu l'occasion de découvrir l'expérience pédagogique proposée par l'animateur à travers un jeu de cartes ludique pour comprendre l'essentiel des enjeux climatiques.

Ce jeu de cartes prend en compte le dernier rapport du GIEC (Groupement d'Experts Intergouvernemental sur l'évolution du Climat) afin de se doter d'un socle commun et à jour de connaissances scientifiques.

L'atelier s'est ensuite poursuivi par un éclairage sur l'impact des activités humaines via l'empreinte carbone et quelques pistes d'actions permettant de mieux la maîtriser. Enfin, les participants ont apporté une réflexion commune sur les moyens d'agir à l'échelle du territoire et sur les propres moyens d'actions individuelles.



L'OBJECTIF DE CE PLAN CLIMAT

Adapter le territoire aux effets du changement climatique par la construction commune d'une feuille de route vers une société et une économie « décarbonées » (réduction des consommations d'énergies pour moins d'émissions de gaz à effet de serre et de polluants atmosphériques), tout en privilégiant le développement des énergies renouvelables et le renforcement du stockage carbone.

Une première phase d'élaboration d'un diagnostic territorial va être réalisée sur le second semestre 2022. Ce diagnostic permettra ensuite d'élaborer une stratégie territoriale, en fixant les objectifs pour ensuite construire un plan d'actions.

J'YRÉNOV AU CŒUR DE RUMILLY

À VOS CÔTÉS POUR ACCOMPAGNER VOS IDÉES !

J'yrenov est un dispositif d'accompagnement à la rénovation des logements situés dans le cœur de ville historique de Rumilly : un accompagnement personnalisé et des aides financières pour la réalisation de vos travaux.

La Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie a chargé Urbanis de vous accompagner de manière personnalisée et gratuite dans toutes les étapes de votre projet !



PAROLE À

Anne-Sophie MONNIN
Conseillère Urbanis

- Quels sont les enjeux de J'yrenov ?

L'objectif est de redonner vie au centre-ancien de Rumilly, en valorisant l'habitat, et en l'adaptant aux usages d'aujourd'hui. La rénovation de l'habitat doit permettre de répondre aux besoins de chacun, qu'ils habitent déjà le centre-ancien ou non.

La remise en état de logements vacants depuis longtemps et dégradés est également un enjeu important pour faciliter l'accès au logement pour tous.

- Comment accompagnez-vous les demandeurs ?

Urbanis est présent pour renseigner chaque personne qui souhaite réaliser un projet de travaux sur le centre-ancien de Rumilly. En fonction de l'éligibilité du projet, une visite technique du ou des logements est effectuée, permettant de proposer un programme de travaux adapté à chaque situation individuelle. La faisabilité technique et financière du projet est étudiée pour répondre de manière cohérente aux besoins identifiés, et est formalisée dans un rapport de visite. Le demandeur reste décisionnaire dans son projet, en recherchant par exemple directement les entreprises pour ses travaux.

Urbanis apporte un avis consultatif sur les projets et les devis présentés : pertinence des travaux, qualité, respect par rapport aux préconisations ou aux divers référentiels pour mobiliser des aides financières.

Urbanis évalue ensuite les meilleurs financements pour les porteurs de projets, puis s'occupe de déposer les demandes de subventions auprès des différents partenaires. L'accompagnement est poursuivi jusqu'au paiement des subventions.

QUI PEUT EN BÉNÉFICIER ?

Les propriétaires occupants ou bailleurs du périmètre concerné, les copropriétaires, les locataires et les investisseurs.

LES TRAVAUX ÉLIGIBLES ?

- Amélioration de la performance énergétique (isolation, chauffage...)
- Adaptation du logement à la perte de mobilité (salle de bains, accessibilité...)
- Projets de rénovation globale du logement
- Travaux sur les parties communes



INFOS

CONTACTEZ UN CONSEILLER
04 79 33 21 26
jyrenov@urbanis.fr

DES PERMANENCES
sont organisées chaque jeudi de 9h à 13h dans le local situé 26, rue Montpelaz à Rumilly. N'hésitez pas à prendre rendez-vous (avec ou sans projet défini).

PARCOURS D'ACCOMPAGNEMENT DU DEMANDEUR

1

PRISE DE CONTACT
Permanence / téléphone

DESCRIPTION DU PROJET

2

VISITE TECHNIQUE

PRÉCISION DU PROJET,
ÉTUDE DE FAISABILITÉ
TECHNIQUE ET FINANCIÈRE

3

COLLECTE DES DEVIS
Réalisée par le demandeur

AIDE À LA VÉRIFICATION
DES DEVIS

4

**MONTAGE DU DOSSIER
ADMINISTRATIF**

MOBILISATION DES
SUBVENTIONS ET
DÉPÔT DE LA DEMANDE

5

**ENGAGEMENT DES
SUBVENTIONS**

CONFIRMATION DES
SUBVENTIONS ACCORDÉES

6

**RÉALISATION DES
TRAVAUX**

CONTRÔLE DES TRAVAUX
DEMANDE DE VERSEMENT
DE LA SUBVENTION

7

**PAIEMENT DE LA
SUBVENTION**



RUMILLY TERRE DE SAVOIE FAIT SON CINÉMA !

SAVE
THE
DATE

Nouveauté pour cette 12^e édition, le cinéma en plein air se déplacera pour une 5^e séance en plein cœur de Rumilly, le samedi 27 août 2022 !

DES PLACES DE CINÉMA À GAGNER !

Le ciné d'été ne serait pas le ciné d'été sans son jeu concours ! Vous allez avoir la possibilité de remporter des places de cinéma Les Lumières de la Ville à Rumilly tout au long de l'été ! Pour participer, rien de plus simple : remplissez les bons de participation qui seront publiés dans l'Hebdo des Savoie tout l'été ou les bons mis à disposition lors des séances de cinéma plein air. Une fois rempli, il vous suffira de déposer votre coupon de participation dans les urnes mises à disposition à la Communauté de Communes ou lors des séances plein air. Le tirage au sort aura lieu le 27 août 2022, lors de la dernière séance à Rumilly.

CINÉMA EN PLEIN AIR 2022

Préparez vos plaids, chaises longues et vos pop-corn, le cinéma en plein air est de retour sur le territoire de la Communauté de Communes !

Comme chaque année, depuis maintenant plus de 10 ans, Rumilly Terre de Savoie propose des séances de cinéma gratuites en plein air durant la période estivale. L'occasion pour petits et grands de profiter d'un moment magique à la belle étoile.

UNE PROGRAMMATION VARIÉE, POUR QUE CHACUN PROFITE DE CE MOMENT

- **Vendredi 1er juillet 2022, à partir de 17h30**
Quartier des Grumillons à Rumilly
LES CROODS 2
Avec comme chaque année, des animations organisées par l'équipe culturelle de proximité de Rumilly. Cette année « Les Grumicroods » vous proposent des ateliers pour tous et des spectacles variés. La soirée se clôturera par la projection du film à 22h.
- **Vendredi 22 juillet 2022, à 22h**
Terrain de loisirs à Vaulx
POLY
- **Samedi 13 août 2022, à 21h30**
Parc de la salle des fêtes à Boussy
KAAMELOTT
- **Vendredi 19 août 2022, à 21h30** Stade de foot à Marigny-Saint-Marcel
OSS 117, ALERTE ROUGE EN AFRIQUE NOIRE
- **Samedi 27 août 2022, à 21h**
Parvis du Quai des Arts à Rumilly
CRUELLA

LES RENDEZ-VOUS de l'Office de Tourisme

L'Office de Tourisme Rumilly-Albanais vous donne rendez-vous au cours de la saison estivale pour deux événements !

INFOS

Plus d'informations à retrouver sur le site internet de l'Office de Tourisme

www.rumilly-tourisme.com



VENDREDI 22 JUILLET 2022 2^E ÉDITION DU VILLAGE DE LA BIÈRE, DE L'ARTISANAT ET DU TERROIR

À Rumilly



SAMEDI 3 SEPTEMBRE 2022 MARCHÉ DES POTIERS

Parvis du Quai des Arts, à Rumilly

EXPRESSIONS POLITIQUES

Tribune de la majorité

Judi 23 juin 2022 se sont tenues les 1^{ère} Assises de la Santé du territoire.

Soucieux de l'accès au soin, les élus ont souhaité réunir les acteurs locaux pour bâtir des solutions qui doivent être engagées individuellement et collectivement.

Les échanges ont permis de partager un état des lieux dont tous s'accordent à dire que, si la situation n'est localement pas catastrophique, de vraies tensions pèsent sur le monde médical et l'accès au soin. C'est d'abord la question de la démographie médicale qui, aussi bien en libéral, à l'hôpital ou en officine, souffre d'un manque de ressources humaines.

Si cette question incombe plutôt à l'État, des mesures d'accompagnement ont été discutées. Ces 1^{ères} Assises doivent permettre d'établir des collaborations entre les différentes initiatives, décloisonner les actions, mieux partager les contraintes et opportunités de chacun.

Les élus ont entendu le rôle qu'ils pouvaient jouer dans l'attractivité de leur territoire notamment en termes de services annexes (système de garde, logement des jeunes médecins, stationnement des patients). Et enfin, il a été noté que la question de la capacité de soin devra être l'une des données de la révision du PLUi lancée au prochain conseil communautaire.

Tribune de l'opposition

4 heures!

4 heures avant, c'est le délai dans lequel, nous avons été invités pour participer, le soir même, à une réunion d'une importance capitale : le rattachement de notre SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) à celui d'Annecy!

Dans les différentes instances, en conseil municipal de Rumilly et conseil communautaire, où nous avons débattu du rattachement de notre SCOT à celui d'Annecy, nous avons exprimé à plusieurs reprises nos craintes, notamment vis-à-vis de confier « les clés de notre territoire à un seul homme »!

Force est de constater que malheureusement nos craintes, vis-à-vis de la gouvernance, ne font que se confirmer.

Nous tenons à vous faire part de notre quotidien où la démocratie est en voie de disparition sur notre territoire et de la dangerosité que cela induit!

Voilà comment les conseillers municipaux de la ville de Rumilly (quel que soit leur bord politique) sont considérés par Monsieur le Maire de Rumilly et Président de la communauté de communes!

Grâce à notre action, nous sommes très satisfaits que cette réunion ait été reportée.

L'avenir de notre territoire et de celui de nos habitants ne s'improvisent pas!

Philippe HECTOR, Pauline ORSO-MARCHAND
Florence CHARVIER, Yannick CLEVY
Serge BERNARD-GRANGER, Christian DULAC

INFOS

Pour en savoir +

Retrouvez l'ensemble des expressions politiques (groupes et élus s'étant déclarés n'appartenir à aucun groupe) sur le site internet de la Communauté de Communes, rubrique Communauté de Communes/Expressions politiques

CET ÉTÉ RENDEZ-VOUS EN

TERRE DE NATURE

**LES CHEMINS D'ANGELY,
VAULX**

**8 KM
270 M DENIVELÉ POSITIVE
2H20**